



LA HAUTEVILLE

www.lahauteville.fr

Conseil municipal

SÉANCE DU SAMEDI 8 JUILLET 2017

Ont assisté à cette séance :

Monsieur le MaireCOURTEAUD

Monsieur l'AdjointGLUCKMAN

Mesdames et Messieurs

les Conseillers municipaux.....BERLAND
FITOUSSI
JOUGLAIN
SZYMCZYK

Absents excusés :

Mesdames et Messieurs

les Conseillers municipaux.....DEL BOCA
LELAIDIER
RAJAU
RETSIN

Absent non excusé :

Monsieur le Conseiller municipal.....CHEVAUSSET

Délibérations

Monsieur le Maire tient le conseil municipal informé de l'avancement des travaux route de Grandchamp en ce qui concerne l'enfouissement des réseaux. Ces travaux sont terminés mais ne peuvent être réceptionnés en raison de l'absence du Maître d'Oeuvre. Cette réception de travaux aura lieu début septembre.

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de l'avancement des travaux concernant l'église (la cloche et le beffroi).

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé des travaux d'assainissement concernant la Mairie, l'école et la Bibliothèque qui débiteront le 17 juillet prochain.

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé des problèmes relatifs à l'école concernant les effectifs.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de continuer à répartir entre les communes de La Hauteville, de Grandchamp et du Tartre Gaudran, au prorata des enfants fréquentant l'école, les charges concernant les dépenses scolaires (frais de personnel, frais d'entretien des locaux, frais de chauffage).

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de la subvention obtenue pour l'éventuelle installation de bornes de recharge électrique.

Conseil municipal

SÉANCE EXCEPTIONNELLE DU VENDREDI 30 JUIN 2017

Ont assisté à cette séance :

Monsieur le MaireCOURTEAUD

Mesdames et Messieurs

les Conseillers municipaux.....BERLAND
CHEVAUSSET
FITOUSSI
JOUGLAIN
RETSIN
SZYMCZYK

Absents excusés :

Monsieur l'AdjointGLUCKMAN

Madame et Messieurs

les Conseillers municipaux.....DEL BOCA
LELAIDIER
RAJAU

A l'unanimité des présents, Monsieur COURTEAUD Marc a été élu en qualité de délégué du Conseil municipal en vue de la prochaine élection des sénateurs. Mesdames JOUGLAIN et RETSIN et Monsieur FITOUSSI ont été élus en qualité de suppléants.

Conseil municipal

SÉANCE DU SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017

Ont assisté à cette séance :

Monsieur le MaireCOURTEAUD

Monsieur l'AdjointGLUCKMAN

Mesdames et Messieurs
les Conseillers municipaux.....BERLAND
CHEVAUSSET
FITOUSSI
JOUGLAIN
LELAIDIER
RETSIN

Absents excusés :

Mesdames et Monsieur
les Conseillers municipaux.....DEL BOCA
RAJAU
SZYMCZYK

Délibérations

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de la situation scolaire et de l'emploi du personnel affecté au bon fonctionnement de l'école.

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de l'installation de la fibre.

Monsieur le Maire tient le Conseil informé de l'installation de l'assainissement non-collectif.

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de l'avancement du dossier du dossier du Contrat rural et des trois opérations concernées par ce contrat, à savoir :

- Chemins communaux,
- Toiture du hangar communal,
- Réfection de la cour de l'école.

Monsieur le Maire tient le Conseil municipal informé de la prochaine réception du chantier d'enfouissement des réseaux.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative au Budget Primitif 2017, selon le détail suivant :

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le samedi 21 octobre prochain à 18 heures.

Informations



SITE WEB DE LA HAUTEVILLE

N'attendez pas le bulletin pour vous informer !
Retrouvez toutes les infos sur le site de La Hauteville
www.lahauteville.fr



COLLECTE DES DECHETS

La prochaine collecte des encombrants pour l'année 2017 aura lieu :

- mercredi 22 novembre.

La collecte des déchets verts a repris le 1er lundi d'avril
et se poursuivra jusqu'au lundi 18 décembre .
La collecte aura lieu le **lundi de Pentecôte (5 juin)**.



DÉCHÈTERIE : Munis d'une carte à retirer gratuitement en Mairie (1 carte par foyer) nous pouvons dans les limites mentionnées sur cette carte, utiliser les déchèteries de Boutigny, Garancières, Houdan et Méré.



Profitons de cette possibilité pour éviter de déposer dans nos chemins et dans nos bois des objets que nous aurions omis de faire collecter les jours de collecte des encombrants.

La propreté d'une commune est l'affaire de tous et donc de chacun.

La déchèterie de BOUTIGNY (la plus proche de La Hauteville) située lieudit «les Joncs» est accessible :

- mardi de 10h à 12h30 et de 13h à 17h
- vendredi/samedi/mardi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- dimanche : de 9h à 13h.

Pour tout renseignement, consultez également le site du SIEED (www.sieed.fr)

LES POUBELLES MUNICIPALES

Il est demandé à chacun d'éviter en quantité trop importante le dépôt d'ordures ménagères dans les poubelles municipales.

Le ramassage de ces ordures tous les vendredis devant chaque propriété doit être, sauf exception, suffisant.

Le dépôt des bouteilles en verre dont le réceptacle se trouve près du garage municipal doit être fait avec soin de manière à éviter la présence sur le sol de morceaux de verre autour de cet endroit devenu, de ce fait, dangereux.

Le ramassage des encombrants a lieu 2 fois par an sur la commune et chacun peut avoir accès aux déchetteries réservées à notre commune à condition d'être porteur d'une carte délivrée gratuitement en Mairie sur simple demande.

A ces mesures s'ajoute le ramassage des déchets verts le lundi matin de chaque semaine.

Avec un tel arsenal, les dépôts sauvages à côté des poubelles municipales ne devrait pas exister et en tous cas n'ont aucune raison d'être.



LE PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX



Le projet d'enfouissement des réseaux sur le hameau de l'Épinette ne sera pas à l'ordre du jour lors de l'étude du budget 2018 en raison des nouvelles contraintes fiscales annoncées.

Nonobstant les subventions qui pourraient être obtenues, cette opération serait trop lourde pour nos finances déjà mobilisées par notre Contrat Rural (garage communal, chemins et cour d'accès à la Mairie et à l'école).

La longueur des réseaux à enfouir nous contraint à la patience.

Le Maire





LE CIMETIERE

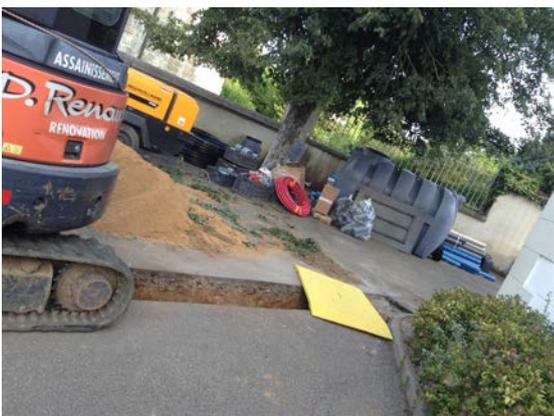
La haie entourant le cimetière vient d'être taillée ; cette taille donne désormais une vue aérée sur les champs.

Il est rappelé qu'il est interdit de planter des arbres susceptibles de croître et ce afin d'éviter l'action souterraine et souvent envahissante des sous-bassements des tombes qui se trouvent aussi, à terme, gravement détériorés.

SPANC

Les travaux d'assainissement concernant les locaux municipaux (Mairie, Ecole, Bibliothèque) ont été réalisés cet été pendant la période des vacances scolaires.

La réception de ces importants travaux a eu lieu mercredi 27 septembre.



LE REPAS VILLAGEOIS DU SAMEDI 24 JUIN 2017

Il est déjà loin ce dîner villageois du 24 juin dernier mais quel plaisir de se retrouver entre nous dans une ambiance décontractée et de pouvoir échanger librement.

Préparé par Madame AUBRY, secrétaire de Mairie, ce dîner qui a réuni une centaine de personnes a été, comme chaque année, et comme il le sera l'année prochaine, un de nos bons moments qu'il ne faut pas manquer.





NOTRE CLOCHE

Notre cloche est partie le 12 juillet dernier à TREMENTINES pour se soigner et par la même occasion se refaire une beauté.

Une fêlure importante menaçait de lui interdire à tout jamais de sonner et c'est la raison pour laquelle la maison BODET, en charge depuis longue date de l'entretien de notre clocher, a conseillé son hospitalisation dans ses ateliers.

Certains d'entre nous ne se sont pas aperçus de son absence alors pourtant qu'elle sonnait l'Angelus matin, midi et soir sans compter les sonneries horaires dans la journée.

Charlotte, Victoire, Jacqueline sera de retour en novembre ou décembre si l'autorisation de sortie le lui permet.

Nous la réintégrerons dans son clocher qui, profitant de l'occasion, sera lui-même restauré, avec tous les honneurs dus à son rang.

Le Maire



NOTRE ECOLE

Monsieur le Maire, comme chaque année, a assisté à la rentrée des classes.

Les élèves bénéficieront de la même équipe pédagogique dirigée par Madame HASCOET, Directrice de l'école.

Un effort important a été fait par les 3 municipalités concernées (La Hauteville - Grandchamp - Le Tartre Gaudran) pour maintenir le mercredi comme étant une journée ouverte aux enfants (garderie-cantine).

Le retour à la semaine de 4 jours a incité les trois communes dans l'intérêt des enfants et des parents à prendre cette décision pourtant lourde de conséquences à tous égards.



Une fois de plus, notre école qui compte 52 élèves a été au centre des préoccupations de notre réflexion.

L'équipe pédagogique de l'école de nos trois villages adhère au programme ECO ECOLE dont le thème cette année sera consacré aux déchets.

Ce programme a le soutien et le parrainage du Ministère de l'Education nationale, du Développement Durable et de l'Energie et de l'Association des Maires de France.

Le Maire

LA TAXE D'HABITATION



Si, comme cela a été annoncé, notre commune devrait être privée du bénéfice de la taxe d'habitation, une telle amputation se traduirait pour nos finances par une diminution de plus de 100 000 € par an, soit 50 % de nos ressources directes.

Souhaitons que la raison l'emporte et que la compensation à l'euro près, annoncée, soit mise en oeuvre pour l'année 2018 et les suivantes.

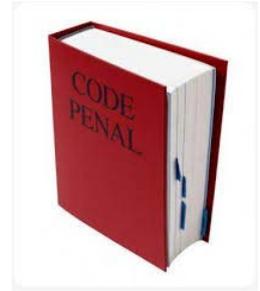
Le montant de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti a rapporté au titre de l'année 2016 une somme de 200 000 € environ.

LA PROPRIETE D'AUTRUI DOIT ÊTRE RESPECTEE

Les jardins, les bois et propriétés privées ne sont pas ouverts aux promeneurs qui doivent s'abstenir de toute incursion.

Récemment, un jardin consacré à la permaculture a été saccagé.

Le code pénal réprime sévèrement de tels agissements et la municipalité, si nécessaire, soutiendra activement toute plainte des propriétaires.



LES ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur le Maire a reçu Monsieur LARCHER, Président du Sénat et ses colistiers en vue des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2017.

Monsieur le Maire a attiré plus particulièrement l'attention de ses interlocuteurs sur 2 sujets majeurs :

- la taxe d'habitation
- la fusion des communes.

Sur ces deux questions, le Président LARCHER, Sophie PRIMAS, Sénatrice et les candidats de leur liste ont partagé la réflexion, les craintes du Maire de La Hauteville et se sont engagés à entrer en résistance si besoin était.

Dont acte.

Le Maire



LA FÊTE AGRICOLE A L'ANCIENNE DU DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017

Cette fête organisée par la Hauteville en collaboration PISTONS de Nogent-le-Roi

Vous pourrez, en consultant apprécier le défilé de des tracteurs, le battage concours de labours et le

Plusieurs stands ont permis d'acheter des produits de la place.

Les enfants ont partagé un poules, des moutons... et ont



municipalité de La avec l'Association des VIEUX a connu le succès.

le site de La Hauteville, voitures anciennes, le défilé comme autrefois, le travail du forgeron.

aux nombreux visiteurs ferme et de se restaurer sur

moment avec des lapins, des pu faire un tour en calèche.

Merci à Monsieur et Madame JOUGLAIN d'avoir mis à la disposition de la commune pour réaliser cette fête, deux grands terrains de chaque côté de la route de la Boissière.

Le Maire



IL FAUT LE SAVOIR !

En France, entre 90 kg et 140 kg de nourriture par habitant sont perdus chaque année sur l'ensemble de la chaîne de la production à la consommation.

Chaque villageois jette entre 20 et 30 kg de denrées dont 7 kg encore emballés ce qui représente une perte économique évaluée entre 12 et 20 milliards d'euros par an !

Entre 1990 et 2011, les dépenses totales de gestion des déchets en parcs sont augmentées de près de 300 %.

Chaque année, 9,8 milliards sont dépensés pour le seul service public de gestion des déchets.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette envolée et de ce coût exorbitant dont le gaspillage alimentaire.

Un peu d'humour...



Le mot du Maire

LA RENTREE COMMUNALE

Le Conseil municipal a fait lui aussi sa rentrée le samedi 9 septembre avec une perspective de restriction pour les années 2018 et 2019 compte tenu des annonces entendues.

En ce qui concerne les travaux importants, seul notre Contrat rural (garage municipal, chemins communaux, cour de la Mairie et de l'Ecole) est sur la table étant précisé que sa réalisation est subordonnée à l'obtention d'une subvention à hauteur de 70 % et qu'elle peut s'étendre sur deux exercices à compter de 2018.

Depuis plus de 10 ans et à ce jour encore, notre commune ne supporte aucun emprunt et ses finances sont saines, puisant ses ressources dans les maigres dotations dont elle bénéficie et dans la partie des impôts locaux qui lui revient dont la taxe d'habitation, à l'avenir incertain, et qui représente pourtant 50 % de ses produits directs.

Notre territoire est sinon somptueusement du moins correctement équipé, ce qui devrait nous permettre de traverser sans encombre la période de disette qui nous attend.

L'austérité, acceptable si elle est étayée par l'ambition, est la règle pour tous, y compris pour les collectivités territoriales mais doit permettre d'espérer des lendemains meilleurs.

Le Maire